

CHIENS DE PROTECTION ET CHIENS DE CONDUITE

Nous confondons souvent, à tort les **chiens de protection de troupeaux** et les **chiens de conduite**. Bien que les deux types de chiens soient essentiels au travail pastoral, leur rôle dans la gestion du troupeau reste très différent.

Les **chiens de protection** ont pour mission de **protéger** le troupeau contre les prédateurs. Ils sont souvent de **grande taille**, avec un **fort instinct de protection**. Ils sont élevés pour leur **courage**, leur **loyauté** et leur capacité à travailler de manière **autonome**.

Nous retrouvons la plupart du temps les races de Bergers de Maremme et des Abruzzes, de Kangals, de Montagnes de Pyrénées (Patou) ou encore de Bergers d'Anatolie.

Les **chiens de conduite** eux, ont pour mission de **rassembler** et **diriger** le troupeau, le plus souvent sous les ordres du berger. Ils sont généralement **plus agiles** et **plus rapides** et possèdent une **très bonne capacité de travail et d'obéissance**. Nous retrouvons les races de Border Collie ou Berger australien.

Montagnes de Pyrénées (Patou)



Border Collie



Berger australien



Berger d'Anatolie



Contournez le troupeau en vous éloignant. Si nécessaire n'hésitez pas à quitter le sentier.



N'hésitez pas à faire demi-tour



Ralentissez votre cadence et si le chien s'approche de vous, immobilisez-vous complètement, cela l'aidera à vous identifier.



Descendez de vélo et avancez calmement.



Ne fuyez pas! Ne tournez pas le dos au chien et ne le regardez pas dans les yeux.



Ne criez pas ou ne menacez pas le chien.



La présence de chiens de compagnie est fortement déconseillée à proximité des troupeaux. Si toutefois vous êtes avec votre chien, gardez-le en laisse et ne le prenez pas dans les bras.



Respectez les clôtures en place et fermez les portillons. Ne pénétrez pas dans les enclos gardés.

CHIENS DE PROTECTION DE TROUPEAUX

Les bons gestes à adopter pour une cohabitation harmonieuse





© Claire Jeannerat

PROTECTION DES TROUPEAUX

Sur les alpages, le bétail est susceptible d'être attaqué par les **grands prédateurs** tels que le loup ou le lynx. Selon la nature du terrain, de la disponibilité en personnel et des ressources financières à disposition, les moyens de surveillance et de protection peuvent varier (parc de nuit, surveillance humaine et mesures d'effarouchement). Toutefois, la présence de chiens de protection de troupeaux (CPT) constitue la mesure principale de protection selon les recommandations de l'Office Fédéral de l'environnement.

UN PEU D'HISTOIRE...

Les chiens de protection de troupeaux sont depuis longtemps utilisés comme mesure de dissuasion pour protéger les troupeaux contre les grands prédateurs. Ils complètent les compétences du berger en surveillant, alarmant et dissuadant.

Avec l'augmentation du nombre de prédateurs dans l'Arc alpin, la présence des CPT dans les alpages devient plus fréquente, ce qui accroît également le risque d'interactions avec l'humain.

UN LIEN FORT AU TROUPEAU

Nés au sein du troupeau, les chiots développent rapidement un fort attachement envers chaque individu de celui-ci. Ce lien constitue la composante essentielle et inébranlable leur permettant d'acquiescer l'instinct protecteur nécessaire afin de mener à bien leur mission. Ainsi, ils partagent la vie du troupeau jour et nuit, quelque soit la saison ou les conditions météorologiques tout en travaillant de manière libre et autonome.

ALERTER PLUTÔT QU'ATTAQUER

Leur taille imposante et leurs puissants aboiements permettent d'alerter les brebis et le berger d'une menace éventuelle tout en dissuadant les prédateurs. Ces chiens, éduqués pour alerter plutôt que pour attaquer, n'entreront en confrontation seulement si l'intrus ignore la mise en garde.

LE BON COMPORTEMENT

1 AYEZ LE REFLEXE ! PLANIFIEZ VOTRE RANDONNÉE !

Afin de vous assurer que votre itinéraire de randonnée ne passe pas par une zone où travaillent des CPT, scannez le QR Code suivant ou retrouvez toutes les informations sur www.valrando.ch et www.schweizmobil.ch



2 SI VOUS APERCEVEZ UN TROUPEAU PROTÉGÉ PAR UN CPT

CONTOURNEZ OU FAITES DEMI-TOUR

Contournez-le en respectant une distance raisonnable. Cela aidera le chien à se rassurer, à garder le troupeau en sécurité et vous permettra de continuer votre chemin sereinement. Si cela n'est pas possible, faites demi-tour.

NE LAISSEZ PAS VOS ANIMAUX DE COMPAGNIE S'APPROCHER !

Bien qu'il soit fortement déconseillé d'amener un chien sur un alpage protégé par des CPT, cette situation peut se présenter. Dans ce cas-là, gardez-le bien en laisse: les CPT sont très sensibles à la présence d'autres chiens et peuvent être amenés à réagir de manière défensive à cet intrus.

3 SI LE CHIEN SE DIRIGE VERS VOUS EN ABOYANT

RESTEZ IMMOBILE !

Si le CPT s'approche ou s'interpose entre vous et le troupeau, ne fuyez pas, ne criez pas, ne le menacez pas et ne faites pas de gestes brusques. Pliez et rangez vos bâtons de marche de manière à ce que le CPT ne se sente pas menacé. Restez calme, immobile et le plus passif possible, le temps qu'il s'assure que vous ne représentez pas une menace. Ne le caressez pas et ne le nourrissez pas.